



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 20 mai 2010 — N° 120

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des personnes traumatisées crâniennes.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration concernant le Prix d'excellence 2009-2010, catégorie Éducation aux adultes, remis au Centre La Relance de la commission scolaire des Hautes-Rivières.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation des maladies du cœur.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant M. David Fournier, personnalité de la relève municipale de l'année.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration concernant l'Association pour les aînés résidant à Laval.

20 mai 2010

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant la Nakba.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant le club Gymnamic.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant les Grands Prix du tourisme de Drummond.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration concernant M. Pierre Péresse.

À 9 h 56, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

20 mai 2010

Dépôts de documents

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à une pétition déposée le 15 avril 2010 par M. Khadir (Mercier), concernant la mesure fiscale visant les bénéficiaires d'une indemnité de remplacement du revenu versée par un régime public d'indemnisation.

(Dépôt n° 1315-20100520)

M. le président dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 13 mai 2010 :

- Décision 1528 concernant le Règlement sur les ressources financières attribuées à la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.

(Dépôt n° 1316-20100520)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 270 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique.

(Dépôt n° 1317-20100520)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 835 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1318-20100520)

20 mai 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 804 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant la confidentialité dans les services sociaux et de santé.
(Dépôt n° 1319-20100520)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. D'Amour (Rivière-du-Loup) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 146 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant l'aide financière aux participants en alphabétisation.
(Dépôt n° 1320-20100520)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 19 mai 2010, sur la motion proposée par M. Bachand, ministre des Finances, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **91** en annexe)

Pour : **57** Contre : **45** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 100 est adopté.

20 mai 2010

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 100 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, conjointement avec M. McKay (L'Assomption), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la diversité biologique, qui se tiendra le 22 mai 2010 sur le thème : *Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté*;

Cette année, la Journée internationale de la diversité biologique est d'autant plus digne d'être soulignée que 2010 a été proclamée Année internationale de la diversité biologique par l'Organisation des Nations unies. L'Assemblée nationale reconnaît l'importance de protéger la biodiversité, qui assure à la fois l'équilibre des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins et le bien-être des communautés humaines, et convient que sa protection compte parmi les grands enjeux de société du 21^e siècle.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le 20^e anniversaire du dépôt du rapport du député de Sherbrooke su l'Accord du Lac Meech; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 mai 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi concernant l'adoption d'enfants d'Haïti arrivés au Québec au cours de la période du 24 janvier au 16 février à la suite du séisme du 12 janvier 2010, procède à des consultations particulières, jeudi le 27 mai 2010, ainsi que le mardi 1^{er} juin 2010 et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

- Association des Centres jeunesse du Québec
- Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux du Québec
- Maison d'Haïti
- Fédération des adoptants du Québec
- Barreau du Québec
- Gilles Parent (parent adoptif)

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre déléguée aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 mai 2010

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d’encadrement et d’autres lois instituant des régimes de retraite du secteur public; également afin d’entreprendre l’audition de la Caisse de dépôt et placement du Québec relativement à son rapport annuel;
- la Commission des transports et de l’environnement, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l’environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d’assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;
- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d’une consultation générale à l’égard du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les mines;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d’une consultation générale à l’égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d’accommodement dans l’Administration gouvernementale et dans certains établissements;
- la Commission de l’aménagement du territoire, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme et d’autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

20 mai 2010

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de procéder à la vérification des engagements financiers des ministères et des organismes;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira pour exécuter un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 28 mai 2010, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) s'adressera au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « 20 ans après l'échec de l'Accord du Lac Meech : les fédéralistes québécois face à l'impasse constitutionnelle ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 90, Loi concernant le parc national du Mont-Orford.

Après débat, le rapport est adopté.

20 mai 2010

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée, Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 105, Loi concernant l'adoption d'enfants d'Haïti arrivés au Québec au cours de la période du 24 janvier au 16 février à la suite du séisme du 12 janvier 2010, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 105 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 105 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 102, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 102 est adopté.

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 102 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

20 mai 2010

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose l'ajournement des travaux au mardi 25 mai 2010, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 13 h 11, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 25 mai 2010, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

20 mai 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances :

(Vote n° 91)

POUR - 57

Arcand	Chevarie	Huot	Pigeon
Auclair	Corbeil	James	Reid
Bachand	Courchesne	Kelley	Rotiroti
<i>[Outremont]</i>	D'Amour	L'Écuyer	Simard
Bachand	Diamond	Lehouillier	<i>[Dubuc]</i>
<i>[Arthabaska]</i>	Drolet	Lessard	Sklavounos
Beauchamp	Dubourg	MacMillan	St-Amand
Bergman	Dupuis	Mamelonet	St-Pierre
Bernard	Dutil	Marcoux	Thériault
Bernier	Gagnon-Tremblay	Marsan	Vallée
Billette	Gaudreault	Matte	Vien
Bolduc	<i>(Hull)</i>	Ménard	Weil
Carrière	Gautrin	Moreau	Whissell
Charbonneau	Gignac	Morin	
Charest	Gonthier	Normandeau	
Charlebois	Hamad	Paquet	

CONTRE - 45

Beaudoin	Curzi	Malavoy	Robert
<i>(Mirabel)</i>	Deltell	Maltais	Roy
Beaudoin	Doyer	Marceau	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Drainville	McKay	<i>(Richelieu)</i>
Bédard	Gaudreault	Pelletier	St-Arnaud
Bergeron	<i>(Jonquière)</i>	<i>(Rimouski)</i>	Traversy
Bérubé	Gauvreau	Pelletier	Tremblay
Blanchet	Girard	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Trottier
Bonnardel	Grondin	Picard	Turcotte
Boucher	Hivon	Poirier	Villeneuve
Bouillé	Khadir	Ratthé	
Caire	Kotto	Richard	
Champagne	Leclair	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>	
Cloutier	Léger	Richard	
		<i>(Duplessis)</i>	